

PEUT-ON CONSIDÉRER H. ESTIENNE COMME PRÉCURSEUR DE CL. VAUGELAS?

Mykhailo Popovych
Docteur ès lettres, professeur
Université Nationale Yuriy Fedkovych de Tchernivtsi

L'objectif que nous nous sommes fixé dans cet article est de comparer la méthode de remarques pratiquée par Claude Vaugelas avec celle de Henri Estienne, et de réfléchir à l'origine de la doctrine du bon usage. Dans beaucoup d'ouvrages historiques consacré à l'œuvre de Cl.Vaugelas, on est de l'avis que la méthode de remarques ainsi que son instrument conceptuel qu'était la théorie de l'usage de la langue, ont été inventées par Vaugelas. Toutefois cette idée est contrée par de nombreux scientifiques qui estiment que Vaugelas aurait pu emprunter sa doctrine du bon usage à Malherbe ou bien aux Italiens. Il se pose donc la question si Vaugelas était novateur ou successeur de la méthode du bon usage, l'avait-il inventée ou empruntée. Dans ce qui suit nous tenons à montrer que les principes de la méthode de remarques sur lesquels Vaugelas a bâti sa doctrine du bon usage étaient connus et pratiqués bien avant lui dans de nombreux ouvrages de grammaire. Illustratives en ce sens sont les œuvres philologiques de Henri Estienne. L'étude comparative des idées de deux grammairiens concernant le rôle de l'usage dans l'enrichissement et l'assainissement de la langue française permet de constater que leurs théories de l'usage sont identiques en essentielle : elles considèrent l'usage comme le fondement de l'existence et du fonctionnement correct de toute langue. Ils sont aussi d'accord que l'usage peut être bon ou mauvais, et que cela dépend dans une grande mesure du milieu social où il est pratiqué. Ceci porte à croire que la doctrine de Cl.Vaugelas sur l'usage de la langue française aurait pu se former sous l'influence immédiate de Henri Estienne ou bien par le biais de Fr. Malherbe

Mots-clés : langue française, bon usage, méthode de remarques, standardisation du français, manières de parler des gens, pureté de la langue.

ЧИ МОЖНА ВВАЖАТИ ГЕНРІХА ЕТЬЄНА ПОПЕРЕДНИКОМ КЛОДА ВОЖЛЯ?

Михайло Попович
доктор філологічних наук, професор
Чернівецький національний університет імені Ю. Федьковича

У статті розглядається доктрина "правильного узусу" (bon usage), на основі якої відбувалося очищення й нормалізація граматики французької мови у XV-XVII століттях, та порівнюються основоположні принципи "методу ремарок", які використовував Клод Вожля у праці "Remarques sur la langue française", з аналогічними принципами Анрі Етьєна. У багатьох історичних розвідках, присвячених праці Кл. Вожля, стверджується, що "метод ремарок", а також його концептуальний інструмент, яким стала теорія мовного узусу, був придуманий Кл. Вожля. Однак ця думка заперечується багатьма іншими дослідниками наукової спадщини Кл. Вожля, які вважають, що цей мовознавець міг запозичити свою доктрину правильного використання мови ("bon usage") від Малерба або ж від італійських мовознавців. У зв'язку з цим постає ряд запитань: Кл. Вожля був ученим-новатором чи послідовником методу "bon usage"? він придумав цей метод чи запозичив його у своїх попередників? Автор статті намагається довести, що лінгвістичні принципи методу ремарок, на яких Вожля вибудував свою доктрину правильного узусу, були відомі і використовувалися задовго перед ним у багатьох граматичних працях. Показові в цьому сенсі філологічні трактати Анрі Етьєна. Зіставне вивчення поглядів цих двох граматицистів щодо ролі мовного узусу в збагаченні та удосконаленні французької мови дає підстави твердити, що їхні теорії мовного узусу ідентичні за своєю сутністю: вони розглядають мовний узус як фундамент існування і правильного функціонування будь-якої мови, погоджуються також, що використання мови може бути правильним або неправильним і що це залежить значною мірою від соціального середовища, в якому вона використовується. А це, в свою чергу, свідчить про те, що вчення Кл. Вожля про узус французької мови могло сформуватися під безпосереднім впливом філологічних праць Анрі Етьєна або ж опосередковано, через пуристську діяльність Малерба.

Ключові слова: французька мова, *bon usage*, метод ремарок, стандартизація французької мови, мовний пуризм.

CAN HENRI ESTIENNE BE CLAUDE VAUGELAS' PREDECESSOR?

Mykhailo Popovych

Doctor of Science in Philology, Professor
Yuriy Fed'kovych Chernivtsi National University

*The article examines the doctrine of the “correct use” (bon use) as the foundation for purification and normalization of the grammar of French in the XV-XVII centuries and compares the essential principles of the method of remarks used by Claude Vaugelas in his work *Remarques sur la langue française* to the equivalent principles applied by Henri Estienne. It is argued in many historical studies devoted to Cl. Vaugelas' works that the “method of remark” as well as its conceptual instrument, i.e. the theory of language use, were invented by Cl. Vaugelas. However, this idea is rejected by many other researchers of the scientific heritage of Cl. Vaugelas, who believe that this linguist could have borrowed his doctrine of the proper language use (“bon use”) from Malherbe or from Italian linguists. Therefore, some questions arise whether Cl. Vaugelas was a pioneer scientist or a follower of the “bon use” method and whether he invented this method or borrowed it from his predecessors. In the paper, we would like to show that the linguistic principles of the method of remarks, on which Cl. Vaugelas built his doctrine of the correct language use were known and employed long before him in many grammatical works. Noteworthy in this sense are philological tracts written by Henri Estienne. A comparative study of these two grammarians' views on the role of the use of language in the process of enriching and refining of the French language gives grounds for stating that their theories of language use are identical in nature: they consider the use of language as the foundation for the existence and proper functioning of any language, they also agree that the use of a language may be correct or incorrect and that to a large extent it depends on the social environment in which the language is used. And this, in its turn, indicates that Cl. Vaugelas' doctrine about the use of French could have formed under the direct and straight influence of Henri Estienne's philological works or indirectly due to Fr. Malherbe's purist activity.*

Key words: French language, *bon usage*, method of remarks, standardization of the French language, linguistic purism.

Introduction. La grande majorité des historiens de la langue française considère Claude Favre de Vaugelas comme une figure de proue dans le processus de la stabilisation de cette langue à la dérive aux XVI-XVIIe siècles. Il cherchait à codifier le bon usage du français en s'inspirant du langage des courtisans et des gens instruits de son époque. Son autorité en matière de la langue française a été durant tout le XVIIe siècle pratiquement inébranlable, “et pendant longtemps on ne jura que par Vaugelas”. Qui plus est, l'influence de ses *Remarques sur la langue française* (1647) est toujours notable en raison des principes sur lesquels l'auteur a constitué sa doctrine méthodologique, tenant l'usage pour “*le Maître et le Souverain des langues vivantes*” [Vaugelas, 1880, 11]. Exemple de cette manière-là est le nombre de rééditions critiques de son ouvrage, comme par exemple celle qui a été faite en 2009 avec introduction et notes de Marzys Zygmunt [Vaugelas, 2009], et de nombreuses études scientifiques qui lui sont consacrées [Ayres-Bennet, 2011, 2013; Combaz, 2000; Marzys, 1975; Trudeau, 1992 et d'autres]. En étudiant l'héritage grammatical de Cl. Vaugelas, les scientifiques se concentrent principalement sur son rôle dans la normalisation de la langue française, sur l'efficacité de sa méthode de remarques, sur la légalité de sa théorie

du bon usage qu'il attribue aux gens de la cour, sur ses nombreux continuateurs, et en général sur les points forts ou faibles de ses remarques. Rarement on s'adresse à l'étude de la genèse de sa méthode tenant pour le fait notoire qu'il l'a empruntée à Malherbe. Cependant ce point de vue n'est pas tout à fait justifié.

Certains auteurs supposent que Cl. Vaugelas a marché non pas dans la lignée de Malherbe mais dans la lignée de Henri Estienne [Chevalier, 2006, 317; Glatigny, 1989, 14]. Pourtant jusqu'ici on n'a pas montré en quoi les doctrines de ces deux grammairiens se ressemblent ou bien se distinguent-elles. Qu'est-ce que Vaugelas aurait pu emprunté à H. Estienne? Était-il novateur ou successeur de la méthode d'usage? Fut-il précurseur de la méthode de remarques de Cl. Vaugelas? Ces questions et bien d'autres continuent d'attirer l'attention des historiens de la langue française.

Ayant pour objectif de démontrer que les idées de base de la doctrine grammaticale de Cl. Vaugelas avaient été exprimées bien avant lui et même avant Malherbe qui l'avait inspiré et influencé, nous allons nous attarder un court instant à des acquis grammaticaux des Français du XVIe siècle.

Étatisation du français. Le français en tant qu'une langue officielle de l'État Français fut

proclamé par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée au mois d'août 1539 par François Ier. L'article 111 de cette ordonnance décrétait que depuis cette date tous les arrêts des cours de justice soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties, en langage maternel français et non autrement». L'apparition de ce document fut motivée, outre la nécessité politique de centraliser le pays et de consolider le pouvoir royal, par le besoin de rendre plus claires et plus compréhensibles pour les gens les actes de l'administration royale. «*Afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence des arrêts de nos cours souveraines, – postulait l'article 110 de l'ordonnance, – nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir ambiguïté ou incertitude, ni lieu à demander interprétation*» [Leclerc, chapitre 5].

Réaliser les objectifs proclamés par ces deux articles n'étaient pas une chose facile à faire. À part ce «*que la langue technique de la justice dut se compléter immédiatement de tous les mots et formules nécessaires à la pratique, de façon à se suffire à elle-même, sans le secours du latin*» [Brunot, 1909, 21] il y avait encore deux faits majeurs qui s'y opposaient. Le premier consistait en ce que de nombreux administrateurs et ecclésiastiques de cette époque-là estimaient que l'édit royal ne se limitait pas au seul langage français, utilisé à la Cour, et que sa protection s'étendait à tous les parlers locaux du royaume, qui devaient être mis à la place du latin. Le second fait n'est qu'une variante socio-culturelle du premier. On sait que le français à cette époque n'était pas la langue de tous les Français. Son utilisation se limitait principalement à la région parisienne, où coexistaient plusieurs patois (le bourguignon, le normand, le picard, le lorrain, le wallon, etc.), formant ensemble la zone de la langue d'oïl. Éclaircissant cette question, Jacques Leclerc écrit dans son «*Histoire de la langue française* :

Nous ignorons encore aujourd'hui si le «langage maternel francoys» désignait la langue maternelle du roi ou celle de la population de l'Île-de-France ou encore celle de tous les Français. Comme à l'époque les patois étaient omniprésents, personne ne comprit que l'ordonnance royale considérait que le «francoys» était la langue maternelle de tous les Français, mais ce mot pouvait comprendre à l'époque tous les parlers d'oïl [Leclerc, chapitre 5].

Ajoutons à cela, que ce *langage maternel francoys* n'étant à cette époque qu'au début de sa normalisation grammaticale, restait très libre en usage, et variait considérablement selon les régions, les milieux sociaux, et les individus. Pour unifier son utilisation il fallait lui donner un système de règles officielles régularisant sagrammaire, sarononciation et son orthographe, ainsi qu'enrichir son vocabulaire et développer un système d'écriture.

Le premier pas dans ce sens avait été fait par les ouvrages grammaticaux de J. Palsgrave (*L'esclarcis-*

sement de la langue francoyse, 1530) et de J. Dubois, en latin Sylvius (*In Linguam Gallicam isagogae*, 1531), composés et publiés avant l'Édit de Villers-Cotterêts. Cependant leur rôle régulateur était minimal, vu qu'ils n'étaient pas écrits en français. Alors enthousiasmée par l'Ordonnance royale qui faisait du français la langue administrative de l'État Français, toute l'élite du pays s'était livrée à l'observation du langage maternelle, pour le réformer et codifier: nettoyer des termes qui lui semblaient durs ou vulgaires, l'enrichir des expressions polies et nobles, travailler la netteté et la clarté de son style, fixer dans des manuels des règles infaillibles et communes de son utilisation par tous les usagers. Tout cela devait affermir le statut national du langage populaire, élever sa qualité expressive au niveau du grec et du latin.

La standardisation du français. Le processus de standardisation du français populaire était long, et durait au moins pendant deux siècles. Il a atteint son plus haut degré du développement au XVIIe siècle en période de transition de la Renaissance au Classicisme. Au fil des siècles il s'accompagnait de vives discussions des intellectuels portant sur différents éléments de son système qui en définitive ont structuré de nombreux ouvrages grammaticaux et littéraires. Ce processus était complexe, et on y procédait par diverses manières: on décrivait et systématisait les éléments de la langue dans les ouvrages grammaticaux ou dans les dictionnaires (L. Meigret, R. Estienne et son fils H. Estienne, P. de la Ramée, Ch. Mau-pas, Oudin); on écrivait des œuvres littéraires (Ph. Desportes, P. de Ronsard, J. du Bellay et d'autres), et par là épuraient et enrichissaient la langue; on examinait le parler des gens et composait des remarques sur le meilleur usage du français (F. de Malherbe, Cl. Vaugelas, P. Bouhours et d'autres), ou tout simplement on enseignait la langue en proposant aux apprenants les meilleures formes grammaticales de son usage (M. Buffet).

Conjointement considérée, la contribution des auteurs du XVIIe dans le développement et la stabilisation usuelle de la langue française avait été la plus importante de son histoire: les principes fondamentaux de sa grammaire avaient été formulés, le vocabulaire s'était considérablement enrichi par l'apport massif de mots nouveaux et le style de son usage avait été soigneusement travaillé.

Il serait superflu d'insister que le rôle primordial dans le processus de la codification du français populaire a été joué par les grammairiens, mais en même temps il serait injuste d'oublier qu'une contribution importante à ce processus a été faite aussi par des «remarqueurs», personnes cultivées qui par leurs observations minutieuses épuraient le langage vulgaire, optimisaient son usage et perfectionnaient les ouvrages grammaticaux le décrivant. Les remarques concernant différents aspects de l'usage de la langue allaient de pair avec les ouvrages grammaticaux

[Ayres-Bennet, 2013; Coron, 2004, Marzys, 2010; Vaugelas, 2009].

Dans ce qui suit nous nous sommes posés pour but d'examiner les principes de la méthode de remarques visant la correction et le perfectionnement de l'usage du français dans les ouvrages écrits avant *Les Remarques* de Vaugelas. L'époque qui nous intéresse nous offre trois éminents auteurs, qui utilisaient les principes de cette méthode bien avant Vaugelas. Il s'agit en particulier de Henri Estienne, de Marie Jars de Gournay et de François de Malherbe.

Dans cet article nous allons nous borner à l'examen de l'œuvre philologique du premier de ces auteurs, qui peut être considéré comme un vrai créateur de la méthode de remarques dans la science philologique, qu'on a largement pratiquée ensuite dans de nombreux ouvrages de grammaire.

La doctrine grammaticale de Cl. Vaugelas.

Avant de passer à l'examen des remarques grammaticales (le terme "grammaticales" est pris au sens large du mot) faites par Henri Estienne dans ses ouvrages, rappelons-nous brièvement les principes de base de la doctrine de Vaugelas. Selon cet auteur, pour bien parler, et écrire en une langue il faut suivre son usage qui est "*l'arbitre, ou le maïstredes langues*" [Vaugelas, 1880, 12]¹.

Il précise en même temps, qu'il faut différencier deux sortes d'usages, un bon et un mauvais. "*Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur, et le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, et c'est véritablement celui que l'on nomme le Maître des langues*" [ibid]. Le bon usage, explique Vaugelas, a pour son origine "*la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps*" [Vaugelas, 1880, 13]. L'avis "*des bons auteurs*" est déterminant pour le bon usage, il "*est comme le sceau, ou une vérification, qui autorise le langage de la Cour, et qui marque le bon Usage, et décide celui qui est douteux*" [ibid].

À ces deux constituants du bon usage Vaugelas en ajoute un troisième, celui "*des gens sçavants en la langue*", et résume que "*ces trois moyens*", pris ensemble, permettent "*d'acquérir la perfection de bien écrire et de bien parler*" une langue [Vaugelas, 1880, 14] Il remarque aussi, qu'outre ces trois "pouvoirs", à la perfection et à la richesse de la langue française contribuent largement "*les meilleurs Auteurs Grecs et Latins*" dont elle avait pris "*ce qu'elle a de plus magnifique et de plus pompeux*" [Vaugelas, 1880, 13].

Tout compte fait, Vaugelas distingue quatre facteurs qui permettent à l'usage du français, d'être pur et parfait. Ce sont: 1) le langage des courtisans à la Cour; 2) les écrits de bons auteurs du temps; 3) les travaux des gens savants en la langue; 4) les ouvrages des auteurs grecs et latins. Prises ensemble, ces quatre manifestations de l'activité langagière des Français à l'époque examinée constituent la base de la doctrine vaugelienne qui a exercé ultérieurement une influence considérable sur l'évolution de la langue française [Ott, 1962].

La méthode de Vaugelas d'établir des règles de grammaire en se basant sur le matériel de l'usage a eu beaucoup de successeurs parmi les grammairiens français du XVIIe - XVIIIe siècles qui "*marchaient dans la voie qu'il avait ouvert*" [Moncourt, 1851, 162]. L'idée que l'usage est "*le fondement et la règle de toute nostre langue*" [Vaugelas, 1880, 18] et que toute langue devient parfaite à condition de suivre le bon usage était considérée comme centrale dans la science grammaticale, surtout dans des ouvrages à finalité didactique.

L'apport des successeurs de Vaugelas à l'étude du rôle de l'usage dans la normalisation du français a une riche bibliographie ce qu'on ne peut pas dire au sujet de ses devanciers. Néanmoins de nombreux exemples illustrent que les principes méthodiques sur lesquels Vaugelas a bâti sa doctrine étaient connus et pratiqués bien avant lui. On sait, par exemple, que déjà le grammairien latin Varron (I^{er} siècle av. J.-C.) "*a souligné l'importance de l'usage*" dans son ouvrage *De lingua latina* [Chevalier, 2006, 18]. Puis c'était letour de Quintilien, rhéteur et pédagogue latin (I^{er} siècle apr. J.-C), qui "*priviligiait souvent l'usage aux dépens de la rigueur théorique*" [ibid.]. Au quinzième siècle humaniste et philologue italien Laurent Valla parlait aussi de l'importance de l'usage pour la stabilisation de la langue. À l'avis de J.-Cl. Chevalier, les idées exprimées par ce grammairien dans son *De Elegantia*, publié en 1444, auraient pu influencer les *Remarques* de Vaugelas [Chevalier, 2006, 18].

Au XVI siècle, quand on posait des fondements grammaticaux des langues modernes, J.-C. Scaliger, Ramus et Sanctius, grammairiens et "*théoriciens du temps*" [Stephanini, 2003, 19] "*accordaient à l'usage un culte remarquable*" [ibid]. Éloquente en ce sens est la dernière réplique de Pierre de la Ramée qu'il a adressée à son disciple dans la *Grammaire*. Ayant constaté qu'il n'a éclairé dans son ouvrage que "*les rudiments de notre langue française*", il exprime son espoir, que dans l'avenir les savants esprits français "*s'adonneront à orner et embellir leur patrie, non seulement par tels enseignements (rudimentaires – M. P.), mais par notables exemples et vrai usage, lequel vous sera proposé beaucoup plus pour bien parler et coucher par écrit, que toutes les règles de grammaire que l'on pourrait inventer*" (souligné en

¹L'orthographe de la citation est modernisée par nous en raison de deux variantes différentes qu'on retrouve dans la source citée et d'absence des lettres correspondantes pour les reproduire

gras par nous)² [Ramus, 1588, 221-222]. Des esprits de trempe allégués par Ramus ne se firent pas attendre longtemps. Déjà au XVI^e siècle ils étaient nombreux sans parler du XVII^e siècle. Ouvrez leur liste le contemporain de Ramus, le savant-helléniste, “le plus profond des philologues” du XVI^e siècle et imprimeur de métier Henri Estienne. Parmi les savants “que la Renaissance nous fait voir en si grand nombre, peu de figures sont plus intéressantes que celle de Henri Estienne” – lit-on dans l’avant-propos à la nouvelle édition de la “*Conformité du langage françois avec le grec*” [Estienne, 1853, III].

L’œuvre de H. Estienne. La vie et l’œuvre de Henri Estienne sont très bien étudiées dans des essais biographiques comme celle de Léon Feugère (*Essai sur Henri Estienne*) [Estienne, 1853], ou celle de Louis Clément (*Henri Estienne et son œuvre française*) [Clément, 1899], dans de nombreux ouvrages historiques sur la grammaire française [Brunot, 1909; Livet, 1859], dans d’innombrables articles scientifiques, montrant son apport au développement de la langue française. Caractérisant l’héritage intellectuel de H. Estienne, les chercheurs ne manquent pas de souligner son très important rôle dans la stabilisation de la grammaire française, et sa protection contre l’influence néfaste des langues voisines, en particulier l’italien et l’espagnol. Avec cela ils n’ont pas assez clarifié les procédés méthodiques qu’il avait pratiqués dans ses travaux philologiques pour faire voir la richesse et la beauté du langage français, et pour démontrer sa “précéllence” sur d’autres langues. Eu égard à cela nous voulons nous arrêter succinctement sur les idées que Henri Estienne a exprimées à propos des voies de perfectionnement du langage français qui ont constitué un siècle plus tard les principes basiques de la méthode de remarques de Cl. Vaugelas.

Dans leur ensemble les idées en question sont exposées dans les préfaces, dont Henri Estienne fait précéder ses œuvres philologiques. La plus éclairante d’entre elles est sans conteste, la préface accompagnant son “*Traité de la conformité du langage français avec le grec*”, qui, à l’avis de J.-Cl. Chevalier, “n’est pas une grammaire” mais “une suite de remarques”, qui sont “souvent, très instructives” [Chevalier, 2006, 316]. En effet, cet ouvrage n’est qu’un recueil d’observations, “qui n’ont aucune liaison ensemble, ni continuation de propos” [Estienne, 1853, 47].

Le contenu de cet ouvrage s’organise autour de trois lignes conceptuelles : **1) l’auteur cherche à prouver que la langue française est conforme à la langue grecque, en raison de quoi elle est supérieure à toutes les autres langues vivantes; 2) que la langue française est plus riche de la langue italienne, dont il faut la défendre; 3) que sa richesse**

provient de différentes sources. C’est surtout cette dernière idée qui va nous intéresser désormais.

De l’usage de la langue. Suivant l’exemple de nombreux grammairiens du passé, et de ses contemporains, H. Estienne est convaincu que seul l’usage enrichit et perfectionne les “*manières de parler*” en langue maternelle. “*l’Usage! Voilà le vrai maître des langues*”, affirme-t-il dans *Hypomnèses* [Livet, 1859, 335]. Cette idée, devenue un des piliers conceptuels de sa méthode de remarques, aura beaucoup de continuateurs parmi les gens de lettres du XVII^e siècle. Le plus éminent d’entre eux était, certainement, Claude Vaugelas qui, lui aussi, tenait l’usage “*pour le Maître et le Souverain des langues vivantes*” [Vaugelas, 1880, 11], et en faisait le premier principe du développement de toutes les langues.

L’étude comparative des idées de deux susmentionnés grammairiens concernant le rôle de l’usage dans l’enrichissement et l’assainissement de la langue française permet de constater que leurs théories de l’usage sont identiques en essentielle : elles considèrent l’usage comme le fondement de l’existence et du fonctionnement correct de toute langue. Ils sont aussi d’accord que l’usage peut être bon ou mauvais, et que cela dépend dans une grande mesure du milieu social où il est pratiqué.

Les deux auteurs se rendent parfaitement compte que l’usage est un phénomène changeable dans l’espace et dans le temps. Henri Estienne explique par la voix de Philalèthe, personnage qui l’incarne dans son “*Deux dialogues*”, que l’usage de la langue française n’est pas pareil en tous lieux, et “*dire que par l’usage qui est en un lieu on pourroit juger de l’usage d’un autre lieu, ce seroit contre raison*” [Estienne, 1885 b, 238]. Pour sa part, Cl. Vaugelas reconnaît que l’usage est changeant dans le temps, et que ses “*Remarques ne pourront donc pas servir longtemps, parce que ce qui est bon maintenant sera mauvais dans quelques années, et ce qui est mauvais sera bon*” [Vaugelas, 1880, 36]. Mais, précise-t-il, un tel changement n’arrive qu’“*à la milliesme partie de ce qui demeure*” [ibid., 3]³.

Les grammairiens distinguent trois principales sources de l’usage, à savoir : 1) le parler des gens simples; 2) le parler et l’écriture des gens doctes en la langue; 3) le parler des courtisans⁴. Étant unanime quant aux sources de l’usage, les auteurs se distinguent considérablement par l’interprétation de leur efficacité, se demandant, laquelle d’entre elles

³ Soit dit en passant, que cette distinction était déjà faite par L. Meigret ainsi que son idée que le bon usage doit être associé “à l’homme bien appris en la langue française” [Glatigny, p. 96].

⁴ Cette répartition des sources correspond en fait à l’approche de cette question, proposée par Cl. Vaugelas, qui “*décomposait la société en trois parties : le monde savant et lettré, le monde poli, le peuple*” (Moncourt, 1851, 50).

² Voir la remarque 1

contribue le plus à la netteté, la clarté et la beauté de la langue maternelle.

Le parler des gens simples. Henri Estienne s'intéressait vivement au français familier et populaire, et "*au langage de tous les jours*" [Clément, 1899, 208]. "*Il n'a pas manqué de défendre la langue populaire contre le dédain des lettrés ou des courtisans. Il n'admettait pas qu'un mot fût considéré comme vil et roturier, simplement parce que le commun peuple en usait*" [Clément, 1899, 405]. De plus, "*il ne veut pas laisser perdre les mots expressifs et souvent nécessaires de la langue populaire, et lui-même, en écrivant, puise à cette source abondante*" [ibid.]. En réfléchissant aux emprunts des langues étrangères auxquels recourent certains "*messieurs les amateurs de novalité*" [Estienne, 1853, 22], il leur recommande qu'avant de sortir des confins du pays, (les confins de la langue y compris), on devrait tirer profit "*de tous les mots et toutes les façons de parler que nous y trouvons, sans reprocher les uns aux autres, ce mot-la sent sa boulie, ce mot-la sent sa rave, ce mot-la sent sa place Maubert*" [ibid., 32]⁵. À en juger d'après ce passage, surtout d'après les trois dernières expressions, on peut admettre que Henri Estienne accorde au langage populaire un rôle prépondérant dans l'évolution du fond lexical de la langue. Cette impression se renforce même par sa remontrance faite aux courtisans en forme de vers, où l'auteur compare leur langage avec le parler des villageois :

A vous courtisans je revien,

Et mon premier propos maintien,

Que vous parlez plus sot langage

Qu'on ne parle en aucun village [Estienne, 1885 a, 17].

Mais il serait erroné de penser que H. Estienne accorde la priorité à l'usage populaire. Quoiqu'il considère le langage populaire comme une source inépuisable de synonymes, de tropes ou de proverbes, et apprécie son importance dans le processus de l'enrichissement de la langue nationale, il est persuadé que les illettrés sont incapables d'établir la norme usuelle de la langue. Cela se confirme d'une manière probante par la réplique de Philalèthe (personnage de Deux Dialogues représentant Henri Estienne lui-même), qui dans la discussion avec Philausone (amateur du français italianisé) portant sur le "langage courtisan" affirme : "*Premièrement, quant à ceux qui n'ont point de lettres, pardonnez-moy si je les recuse tout à plat pour juges, car tout ainsi qu'il ne se faudret pas fier à un malade du goust de quelque viande, aussi ne se faut-il pas rapporter au jugement de tels ignorans*

⁵ À époque de Henri Estienne la place Maubert était considérée comme le centre du langage faubourien; "*on disait d'un homme grossier en ses propos qu'il avait appris ses Compliments à la place Maubert*" (Vitu, 1994, 141). Au XVII^e siècle des leçons du langage populaire de la place Maubert parlera aussi Malherbe.

touchant la bonté ou beauté de nostre langage" [Estienne, 1885 b, 237]. Or, Estienne rejette impérativement le rôle des illettrés dans la formation du bon usage et la normalisation du français.

Il y a encore une raison qui ne permet pas d'accorder au langage populaire le rôle de l'usage prioritaire, c'est sa variabilité. Étant donné que chaque groupe social et chaque région du pays pratique son propre usage, il serait insensé d'imposer l'usage pratiqué dans un lieu à tous les autres, puisque "*ce seroit contre raison*", affirme l'auteur [Estienne, 1885 b, 238].

D'un autre avis quant au langage des gens simples et leur rôle dans le développement de la langue est Claude Vaugelas. À la différence de H. Estienne il "*retire au peuple toute juridiction sur la langue française*" [Moncourt, 1851, 51]. En d'autres termes, il renonce au peuple le droit de développer sa langue, de créer des mots nouveaux, de former de nouvelles structures syntaxiques et de les utiliser dans le langage. D'après lui, "*Le peuple n'est point le maistre de la langue*" [Vaugelas, 1880, 27] ou plutôt il "*n'est le maistre que du mauvais Usage*" [Vaugelas, 1880, 28], tandis que le bon ou sage est réservé à la seule élite.

Le parler des gens doctes. Les deux grammairiens accordent aux gens instruits la priorité dans la création de l'usage correcte, ainsi que dans le développement et le perfectionnement de la langue française. Plusieurs fois ils soulignent dans leurs œuvres l'idée que le bon usage est un apanage des gens doctes en la matière de la langue. Seuls les lettrés, et principalement ceux qui possèdent une connaissance approfondie du latin et du grec, peuvent décider quelle langue est parfaite ou quel usage est meilleur [Estienne, 1885 b, 237].

Néanmoins, "*le pur français n'est aux yeux d'H. Estienne le privilège d'aucune classe sociale, d'aucun milieu spécial*" [Clément, 1899, 451]. Pour que le langage soit correct, "*il faut que la raison (y) domine*" [Estienne, 1885 b, 247]. Donc, il peut arriver, raisonne-t-il, "*qu'en quelque chose la raison se trouvoit estre du costé des crocheteurs voire des bergers, quant au langage, et non pas du costé des courtisans, il faudroit qu'ils passassent condamnation, quelques grands qu'ils fussent*" [ibid.]. Il s'ensuit que la doctrine du bon usage de Henri Estienne a pour le point de repère la pensée humaine : l'usage de n'importe quel groupe social peut être bon à condition d'être guidé par la raison. Ce rapport entre la raison et le bon usage constitue chez H. Estienne, "*le fond même de sa doctrine*" [Clément, 1899, 453].

À la caractéristique des rapports logiques existant entre la raison et le bon usage consacre beaucoup plus de place dans son ouvrage Cl. Vaugelas. Mais les explications qu'il donne à ce rapport sont fort ambiguës. Car, d'une part, il affirme que la langue française "*n'est fondée que sur l'Usage ou sur*

l'Analogie", et que "la raison n'y est point du tout considérée" [Vaugelas, 1880, 23], et d'autre part, il reconnaît, que l'usage, "auquel il se faut entièrement sousmettre en nostre langue", "**n'en exclut pas la raison ny le raisonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle autorité**" [ibid.] (mis en gras par nous). Il résume son idée en ces propos: "En un mot l'Usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, et beaucoup contre raison" [Vaugelas, 1880, 24]. Or, contrairement à la théorie d'H. Estienne Cl. Vaugelas construit sa doctrine entièrement "sur le premier principe des langues, qui est de suivre l'Usage" [Vaugelas, 1880,16], sans prendre en compte le rôle régulateur de la raison.

Il y a encore un point commun dans les doctrines du bon usage de deux auteurs : ils n'accordent pas le rôle de créateur du bon usage à tous les hommes éclairés. Cette faculté n'est attribuée, d'après H. Estienne, qu'à un "vrai François, natif du cueur de la France" [Estienne, 1853, 24], c'est-à-dire à Paris, où la pureté et la naïveté du langage "est le mieux conservée" [Precellence, 1896, 21]. Pour Henri Estienne Paris, "capitale du royaume, est aussi capitale de la vraie langue française", non pas tant en raison de la présence de la cour, où les italiénismes se sont répandus, mais plutôt en raison de la présence du Parlement, au sein duquel on "chasse" le langage incorrecte" [Culière, 2006, XXIV]. Estienne cherche donc le bon usage du français dans l'Ile-de-France, surtout à Paris.

Pour sa part, Cl. Vaugelas, en reconnaissant l'usage de la langue parisienne comme la norme, fait remarquer que d'être Parisien ne suffit pas pour bien parler, "il faut être assidu dans la Cour (...) et il ne faut pas insensiblement se laisser corrompre par la contagion des Provinces en y faisant un trop long séjour" [Vaugelas, 1880, 15]. Notons quand même, que cette dernière idée, considérée comme fondamentale dans la théorie de l'usage de Vaugelas, avait été catégoriquement contestée par Henri Estienne, ce que nous allons voir plus bas.

Notons encore qu'au rang des gens doctes, dont le langage était censé bon, les auteurs incluent des représentants de différents groupes socioprofessionnels de leur temps. On y trouve des écrivains, des magistrats, des ecclésiastiques, des courtisans, des enseignants, bref, tous les gens lettrés. Le rôle du premier violon de cet ensemble des locuteurs compétents et éclairés revient, avant tout, aux écrivains. Travaillant sur ses remarques, Henri Estienne s'inspirait des poètes de la Pléiade, citait "à tout instant" Clément Marot, qu'il nommait "le plus gentils des premiers poètes François" [Clément, 1899, 143], consultait l'avis de son ami Henri de Mesmes, un des plus "grands citoyens du XVI^e siècle" [Estienne, 1853, 11]. Dans une de ses lettres adressées à ce Seigneur, Henri Estienne l'assure : "Je m'en rapporterai donc à vous, et non seulement de cest article-ci,

mais de tout le contenu de mon livre, tant en general qu'en particulier: vous promettant que, quelque jugement que vous en faciez, je n'en appellerai jamais" [Estienne, 1853, 14].

La même attitude à l'égard du rôle des écrivains dans l'implantation du bon usage de la langue française a manifesté dans son œuvre Claude Vaugelas. Quoiqu'il préférât le langage de la cour à celui des "bons auteurs du temps", il comprenait très bien l'importance de ceux derniers dans le procès de la normalisation de l'usage de la langue. À ses yeux, "le consentement des bons Auteurs est comme le sceau, ou une vérification, qui autorise le langage de la Cour, et qui marque le bon Usage, et decide celuy qui est douteux" [Vaugelas, 1880, 13]. Voilà pourquoi il recommande à ces lecteurs de "consulter les bons Auteurs vivants, et tous ceux qui ont une particuliere connoissance de la langue" [ibid., 21]. Quant à lui, il rédige nombre de ses remarques se basant sur les exemples tirés des œuvres littéraires de "meilleurs Auteurs du temps". En guise d'exemple on peut citer sa remarque concernant l'emploi de l'adverbe là, où il écrit : "Là où pour au lieu que, n'est pas du beau langage, quoy qu'on le die communément, et qu'Amyot s'en serve tousjours. Mais M. Coëffeteau ne s'en sert jamais, ny après lui aucun de nos excellens Ecrivains" [Vaugelas, 1880,115]. Il se réfère le plus souvent à l'avis de F. de Malherbe, de J. Amyot, du cardinal du Perron, de M. Coëffeteau et d'autres. "Ce qu'avait écrit Coëffeteau (mort en 1623, évêque de Marseille), était pour Vaugelas presque le dernier mot dans la langue; toute locution employée par "M. Coëffeteau" lui semblait excellente" [Vaugelas, 1880, XXIV].

Le parler des courtisans. Sur le plan comparatif cette source du bon usage, contrairement aux deux précédentes, se présente très controversée. On peut même constater que les auteurs lui donnent des explications diamétralement opposées quant au rôle dans la formation du bon usage du français. Alors que Henri Estienne blâme et rejette en bloc la manière de parler des courtisans comme trop corrompue, "Vaugelas, en revanche, se fonde exclusivement sur l'usage de la cour et entend régler la langue à tous ses niveaux" [Marzys, 2010,193].

Pour Estienne l'usage de la cour est trop débordant de l'italiénisme, il y trouve un grand désordre et abus, qui procèdent, "pour la pluspart, estime-t-il, de ce que MM. les courtisans se donnent le privilege de legitimer les mots françois bastards, et naturalizer les estranger [Estienne, 1853, 14]. En raison de cela, il éprouve de l'aversion pour les courtisans⁶, et "les accuse de corrompre a la fois le caractère et le parler national. Ce sont eux (...) qui, infideles aux

⁶À l'avis de Clément, dans les raisonnements de Henri Estienne portant sur le langage des courtisans ce mot même devient péjoratif (Clément, 1899, 136)

vieilles traditions et abdicant la plus belle partie de l'héritage du passé, nous dépouillent à l'envi de ce qu'il y avaient chez nos encêtres de genereux et de viril" [Estienne, 1853, CX I].

À l'opposé de Henri Estienne, Claude Vaugelas, comme cela suit de la Préface de son œuvre, met l'usage de la cour au centre du champ communicatif de la langue française, il en fait un phare, dont le rôle est de guider les locuteurs dans le choix de belles tournures, sémantiquement originales et syntaxiquement correctes. *"Il est certain que la Cour est comme un magasin, d'où nostre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, et que l'Eloquence de la chaire, ni du barreau n'aurait pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour"* [Vaugelas, 1880, 13]. Donc, toutes les autres sphères de l'utilisation de la langue doivent suivre, selon Vaugelas, *"la façon de parler de la plus saine partie de la Cour"* [ibid.]. Une certaine exception est faite pour les *"bons Auteurs du temps"* en ce qui concerne le code écrit de la langue, toutefois, même dans ce cas-là, la priorité est donnée au parler de la cour, parce que *"la parole qui se prononce, est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée"* [ibid.]. Il en conclut que *"la Cour est la seule école d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conversation et dans la pratique du monde, et rarement dans les livres"* [Vaugelas, 1880, 14].

On peut se demander pourquoi l'opinion de Cl. Vaugelas concernant l'usage de la cour royale est contraire à celle de Henri Estienne. Pour ne pas nous attarder sur les détails de cette question, nous allons nous limiter à la constatation de caractère, bien sûr, discutable, que cela peut s'expliquer par deux raisons: 1) raison politique : le XVII^e siècle est le siècle de la centralisation de l'État français, le pouvoir royal s'était considérablement renforcé par rapport au XVI^e siècle, et il avançait à la monarchie absolue ce qui a monté considérablement le prestige du parler de la cour (Voir Merlin-Kajman, 2011); 2) raison sociale : Claude Vaugelas appartenait à une famille de robe, il était possesseur du titre de noblesse (baron de Pérouges). Il menait une vie mondaine, visitait des salons aristocratiques, côtoyait des "hommes galants" dans la cour royale, donc il ne pouvait pas ne pas approuver et généraliser la façon de parler des courtisans. Le bon usage de la cour était à ses yeux *"un code de comportement linguistique en société"* [Marzys, 1975, 123], autrement dit, il était un des éléments de la politesse mondaine qu'on devait strictement observer pour pouvoir *"s'intégrer dans la bonne société"* [Ayres-Bennett, 2011, 17], et se garantir par ce moyen un succès social [Ott, 1962, 93]. Enfin il a voulu *"adopter et proclamer le critère social le plus élitiste en matière de norme"* de la langue [Piron, 2008].

Coclusion. De tout ce qui précède on peut tirer au moins deux conclusions:

1. Dans beaucoup d'études historiques consacrées à l'œuvre de Cl. Vaugelas on est de l'avis que la méthode de remarques ainsi que son instrument conceptuel qu'était la théorie de l'usage de la langue, ont été inventées par Cl. Vaugelas. On estime même que le genre de remarques est apparu seulement vers le milieu du XVII^e siècle. D'après Zigmunt Marzys Vaugelas aurait emprunté l'idée du bon usage aux Italiens [Marzys, 2010, 192]. Nous préférons en cette question le point de vue de J.-Cl. Chevalier qui considère Vaugelas comme *"précieux témoin de l'usage"* mais qui *"n'a rien apporté à la méthodologie"* [Chevalier, 2006, 472]. Ce qu'il a écrit dans ses *Remarques* on trouve déjà chez L. Meigret [Glatigny, 1982, 1989], chez Marie Jars de Gournay (*Les Advis ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*) et surtout chez H. Estienne. Son vrai mérite consiste en ce qu'il a été un bon élève de ses nombreux précurseurs qui a su compléter et bien développer leurs idées concernant ce sujet.

2. Le plus illustre d'entre les précurseurs de Vaugelas était sans aucun doute Henri Estienne, *"homme d'esprit, et prodigieusement savant"*, comme l'affirme L. Petit de Julleville dans la préface à la Précurrence [Estienne, 1896, X], et le *"meilleur grammairien du XVI^e siècle, selon l'abbé d'Olivet"* [ibid., I]. Ayant utilisé la méthode de remarques comme instrument de présentation de ses idées philologiques, Henri Estienne en a conçu un système de principes appropriés qui ont formé, à notre avis, au XVII^e siècles les assises théoriques de la doctrine de Vaugelas.

Les sources linguistiques que nous avons consultées ne disent rien relativement à ce si Vaugelas connaissait les œuvres de Henri Estienne, quoique certains auteurs n'excluent pas une telle possibilité, en supposant que *"Henri Estienne apparaît parfois comme un précurseur de Malherbe et de Vaugelas"* [Glatigny, 1989, 14]. Quoiqu'il en soit, à la lecture des ouvrages de ces deux grammairiens il saute aux yeux que leurs doctrines de l'usage ont beaucoup de points communs. À part ceux que nous avons déjà examinés plus haut, mentionnons encore deux faits intéressants.

Le premier concerne les appréciations données par les grammairiens au rôle de la cour dans la création des mots nouveaux. Du point de vue du contenu notionnel ces appréciations sont pratiquement identiques. Pour H. Estienne, **la cour est "la forge des mots nouveaux"**, auxquels le palais de Paris donne la trempe : *"et que le grand désordre qui est en nostre langage, procede, pour la pluspart, de ce que MM. les courtisans se donnent le privilege de legitimer les mots françois bastards, et naturalizer les estrangers"* [Estienne, 1853, 14].

Cl. Vaugelas exprime, pour sa part, la certitude *"que la Cour est comme un magasin, d'où nostre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer*

nos pensées, et que l'Eloquence de la chaire, ny du barreau n'auroit pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour" [Vaugelas. 1880, 13].

L'affinité de deux opinions est indubitable, quoique H. Estienne souligne le côté négatif de la création lexicale des courtisans, tandis que

Cl. Vaugelas y voit le côté positif.

Notons encore une similarité propre aux grammairiens, à savoir, la manière de structurer des remarques. Les deux auteurs suivent le principe méthodique d'opposition du type: "il faut dire"/"il ne faut pas dire" ("au lieu de dire"). Comparons, par ex. :

<p>Henri Estienne (Conformité) <i>"Je me suis esclairci de telle chose, au lieu de dire, Telle chose m'a esté esclarcie"</i> [p. 42].</p> <p>"Ainsi nous disons: <i>Un accident, un different</i>. Item: <i>Par consequent</i>, au lieu de dire, <i>Par consequence</i>" [p. 72]</p>	<p>Claude Vaugelas (Remarques) <i>"Au commencement d'un discours, il faut dire on plustost que l'on, quoy que l'on ne soit pas mauvais"</i> [p. 67]</p> <p>"Il faut dire et escrire, <i>promener</i>, et non pas <i>pourmener</i>" [p. 76]</p>
--	---

En dernière analyse on peut signifier que les similitudes notionnelles et formelles existant entre, d'une part, *Les Remarques* de Vaugelas, et, d'autre part, les œuvres philologiques de Henri Estienne permettent d'avancer l'hypothèse que la doctrine du bon usage de Cl. Vaugelas n'a pas apparue "ex nihilo" [Ayres-Bennett, 2011, 15], qu'il aurait pu lire les œuvres de son précurseur, et en emprunter plusieurs de ses idées. Autrement dit, la doctrine de Cl. Vaugelas sur l'usage de la langue française aurait pu se former sous l'influence immédiate de Henri Estienne ou bien par le biais de Fr. Malherbe. La recherche des preuves documentées permettant de confirmer cette hypothèse ou bien de la réfuter ouvre la perspective de nouvelles études des apports faits par des remarqueurs dans l'élaboration du "bon usage" en France du XVII^e siècle.

LITTÉRATURE

Ayres-Bennett Wendy & Seijido Magali (dir.) (2013). Bon usage et variation sociolinguistique: perspectives diachroniques et traditions nationales. Lyon: ENS Editions, 2013. 338 p.

Ayres-Bennett Wendy & Magali Seijido (2011). *Remarques et observations sur la langue française : histoire et évolution d'un genre*. Paris: Classique Garnier, 2011. 348 p.

Bisconti V. Compte rendu. In. *Histoire Épistémologie Langage*, Année 2013, 35-2 P. 135-140.

Brunot Ferdinand (1909). Histoire de la langue française des origines à 1900 : Tome III, Partie 1: La formation de la langue classique: 1600–1660. Paris: Librairie Armand Colin. 1909. 419 p.

Caron Philippe (2004). Les Remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours. Rennes, 2004. 408 p.

Chevalier J.-Cl. (2006). Histoire de la syntaxe : Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750). Paris: Honoré Champion Éditeur, 2006. 779 p.

Clément Louis (1899). Henri Estienne et son œuvre

française. P.: Alphonse Picard et fils Éditeurs, 1899. 566 p.

Combaz André (2000). Claude Favre de Vaugelas: mousquetaire de la langue française. Paris: Klincksieck, 2000. 623 p.

Cullière Alain (2006). Introduction à l'œuvre de Jean Garnier. *Institution de la langue française*. Paris: Honoré Champion Éditeur, 2006. P. VII-XXIV.

Estienne Henri (1885 a). Deux Dialogues du nouveau langage François, italianisé, & autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps. Par P. Ristelhuber. T. 1. Paris: Alphonse Lemerre, Éditeur, 1885. 378 p.

Estienne Henri (1885 b). Deux Dialogues du nouveau langage François, italianisé, & autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps. Par P. Ristelhuber. T. II. Paris: Alphonse Lemerre, Éditeur, 1885. 337 p.

Estienne Henri (1853). Conformité du langage français avec le Grec. Nouvelle édition, par Léon Feugère. Paris: Imprimerie de Jules Delalain, M. DCCC. LIII (1853). 223 p.

Estienne Henri (1896). La précellence du langage français. Réimprimé par Edmond Huguet. Paris: Armand Colin et C^{ie}, Éditeurs. 1896. 435 p.

Glatigny Michel (1982). La notion de règle dans la "grammaire" de Meigret / Histoire Epistémologie Langage, Année 1982, N 4-2, P. 93-106.

Glatigny Michel (1989). Norme et usage dans le français du XVI^e siècle. In. *La langue française au XVI^e siècle: usage, enseignement et approches descriptives*, sous la direction de Pierre Swiggers et Willy Van Hoecke, Louvain-Paris: Leuven University Press-Peeters, 1989. P. 7-31.

Leclerc Jacques. Histoire de la langue française. URL: www.axl.cefanel.ulaval.ca/francophonie/histlngfr.htm

Livet Ch.-L. (1859). La grammaire française et les grammairiens du XVI^e siècle. Paris: Didier et C^{ie}, Libraires. 1859. 556 p.

Marzys Zygmunt (2010). "Le bon usage" et "la plus saine partie" dans les Remarques de Vaugelas. In. *Vox Romanica*, 2010, N 69. P. 188-205.

- Marzys Zygmunt* (1975). Pour une édition critique des Remarques sur la langue française de Vaugelas. In. *Vox Romanica*, Band 34 (1975). P. 124-139. URL: <https://www.e-periodica.ch>
- Merlin-Kajman Hélène* (2011). «Vaugelas politique?». In. *Langages* 2011/2 (n° 182), p. 111-122. URL: <https://www.cairn.info/revue-langages-2011-2-page-111.htm>
- Moncourt M.E* (1851). De la méthode grammaticale de Vaugelas. Paris: Veuve Joubert, Libraire. 1851. 170 p.
- Ott Karl August* (1962). La notion du « Bon usage » dans les "Remarques" de Vaugelas. In. *Cahiers de l'AIEF*, Année 1962, N 14, p. 79-94.
- Piron Sophie* (2008). La grammaire du français au XVII^e siècle. In *Correspondance*, Vol. 14, № 1, 2008. URL : <http://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/>
- Ramée (de la) Pierre* (1588). Grammaire: Revue et enrichie en plusieurs endroits. Paris: Chez Denys du Val, M.D.LXXXVIII. 223 p.
- Trudeau Danielle* (1992). Les inventeurs du bon usage: 1529-1647. Editions de Minuit, 1992. 225 p.
- Stefanini Jean* (2003). Histoire de la grammaire. Paris: CNRS éditions, 2003. 287 p.
- Vaugelas Claude Favre de* (2009). Remarques sur la langue française. Édition critique avec introduction et notes par Marzys Zygmunt. Genève: Librairie Droz S.A., 2009. URL : <https://books.google.com.ua/books>
- Vaugelas Claude* (1880). Remarques sur la langue française. Nouvelle édition par A. Chassang. Tome premier. Versailles: Cerf et fils, éditeurs; Paris: Librairie D.J. Baudry, 1880. 447 p.
- Vitu August* (1994). Paris. Images et traditions. Paris: Éditions de la fontaine au roy, 1994. 512 p.